



Région
Hauts-de-France

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 059-200053742-20250415-25001862-AI

SLO

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2021.01136 prenant acte de l'élection de Monsieur Xavier BERTRAND, en tant que Président du Conseil régional Hauts-de-France, en date du 2 juillet 2021,

Vu la loi n° 2015-1775 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement qui prévoit la création et la mise en place du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie,

Vu le décret n° 2016-1206 du 7 septembre 2016 relatif au Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie qui précise sa composition et les règles de son fonctionnement, en particulier son article D.194-4,

Vu l'arrêté n° 22003339 en date du 19 mai 2022 désignant Madame Aurore COLSON, comme représentante du Président en qualité de titulaire, au sein du 2^{ème} collège « formation spécialisée relative aux personnes handicapées » au Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie du Nord,

Considérant la nécessité de procéder au renouvellement de la représentation du Président au sein de l'instance précitée,

ARRETE n° 25001862

ARTICLE 1er

Madame Aurore COLSON est désignée comme représentante du Président de la Région Hauts-de-France en qualité de titulaire, au sein du 2^{ème} collège pour la « formation spécialisée « personnes handicapées » au Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie du Nord.

ARTICLE 2

Le présent arrêté sera exécutoire à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa notification à l'intéressée.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 059-200053742-20250415-25001862-AI

S-LO

ARTICLE 3

L'arrêté n° 22003339 est abrogé.

ARTICLE 4

Madame la Directrice générale des services et Monsieur le Payeur régional sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le **15 AVR. 2025**


Xavier BERTRAND